on s'abonne . xus

g magranis; soldierog energial sel euof

Tarlan

lité un

hemises

prices

RBRES

de terre dé-aux-Moines,

YER

Brindeau.

ir sa nom-tout ce qui lomberie et plomb.

BIER

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

sin mis 's religion to be seen to de vingt et un das, il y e l'admitais q

Chericus des Libraires religiones and inclusive electronic des Libraires religions and the lib

Cher BONGREL et BULLIER,
Plate de la Bourse, 33. 1031 111-113 11-113 1

nga Alebo and the but rue deliberation of the contract of the second of

Amondes, la ligne. 20 c. Réclames, — . 30 Faits divers . — . 75

RESERVES SONT PAITES

Les articles communiqués doivent étre remis au bireau du journal la veille de la reproduction, axant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne :

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-traire. — L'abonnement doit être paye d'avance. Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyes dans une lettre-affranchie.

tell take soit fe toutou, on un peur terne Training and SAUMURamize beat form

28. Octobre 1876.

- la quimuple laxe, si on theblit que cette

Chronique générale. o'est pas pige habiie do cheroner sum

LES PROJETS DE NOS GRANDS FINANCIERS.

ner sur la anture du contribuable et du d

Le bon sens et l'indifférence publics ont deja fait justice des fameux projets finangers de M. Gambetta. La presse entière, depuis la Tribune et les Droits de l'Homme jusqu'aux journaux les plus conservateurs, s'est chargée de démontrer à l'ex-dictateur sa complète insuffisance en matière écono-

mique and a primario and emodinal Me Gambetta n'élait d'ailleurs qu'un réformateur timide; il bornait ses velléités financières à la découverte d'un moyen propre à frapper la Rente sans trop faire crier les rentiers. En bien l'ainsi qu'il fallait s'y attendre, Me Gambetta a trouvé des émules, des rivaux qui, des le premier bond, l'ont dépasse de cent lieues la quam al lina

Ces hardis novateurs, ces financiers de l'avenir, auprès desquels Me Gambetta n'est qu'un vil réactionnaire, sont MM. Rouvier, Wilson et Langlois. Ils demandent avec un louchant ensemble la oreation, à dater de 1877, d'une taxe nouvelle qui frapperait les revenus en sus des taxes existantes. Cet impôt serait fixe, pour 1877, à 50 c. par cent francs de revenu. C'est peu assurément, mais il va sans dire que le taux de l'impôt pourrait être incessamment modifié, bref, il s'agit d'établir en principe une taxe nouvelle destinée à s'accroître avec les nécessités budgé-

Grace au système des grands financiers dont nous avons donné les noms, les benefices industriels et commerciaux, y compris les fermiers agricoles, les revenus fonciers et mobiliers, les traitements, honoraires, appointements, salaires et produits des professions arraient atteints par la taxe de 50 c. 0/0. En d'autres termes, les revenus

que nous venons d'énumérer PAIERAIENT

Ainsi les commercants qui paient une patente devraient acquitter en entier une taxe de 50 c. 0/0 sur leurs bénéfices nets. Les cultivateurs ruraux, qui subissent sans se plaindre des droits énormes, seraient contraints de prendre 50 c. 0/0 sur leurs revenus. Tous les petits contribuables, les fonctionnaires les plus modestes, les employés de nos mairies et de nos préfectures, les gardes-champetres, les cantonniers, les facteurs ruraux verraient leurs maigres traitements frappes d'une retenue! Il en serait de même pour les officiers de l'armée qui recoivent, chacun le sait, un traitement tout à fait disproportionné avec les nécessités actuelles de la vie.

M. Gambetta était plus sage que a nos grands financiers; » il proposait bien certaines modifications dans le mode de perception des impôts, mais il se gardait bien de faire payer un contribuable deux fois pour le même objet. MM. Rouvier, Wilson et Langlois ne reculent pas devant cette énormité économique et proposent tout simplement de superposer un impôt nouveau sur ceux qui existent dejà! Cette conception est simple, enfantine, presque naive, mais nous osons croire que les contribuables la digèreront moins facilement que le chocolat du financier Menier.

Parmi les projets importants que la questure s'apprête à faire distribuer aux députés dès l'ouverture des séances, figurent ceux-ci:

Un projet de loi du ministre des finances, d'une étendue considérable, portant révision totale du régime des patentes;

Un projet de loi du ministre des travaux publics, approuvant la concession à la Compagnie du chemin de fer du Nord de deux nouvelles lignes : celles de Lens à Armentières et de Valenciennes au Cateau,

Un projet de loi du ministre de l'interieur, relatif à l'exécution de la loi du 26 juillet 1873, sur la constitution de la propriété en Algérie.

Tous les ministres se sont montrés d'accord pour que, des l'ouverture de la session, l'ajournement de toute discussion étrangère au budget soit demande par le gouverne-M. Pacewiez, percepteur de Vibiodaem classe, à la perception de Vann. Studesco

direDamville e percepteur de Weyvinl

De nouvelles tentatives ont été faites, il y a quelques jours, auprès de M. le général Berthaut, pour lui offrir une candidature au Sénat. L'honorable ministre de la guerre a persisté dans ses refus précédents.

Tous les préfets ou autres fonctionnaires relevant du département de l'intérieur, qui se trouvent encore en congé ou absents de leurs sièges administratifs, ont été invités à se trouver à leurs postes officiels pour le 1er novembre, afin de recevoir les communications du gouvernement, s'il y avait

Divers députés de retour à Paris ont appelé l'attention des ministres sur les agissements en province de certains fonctionnaires dont on aurait beaucoup à se plaindre.

L'Officiel a publié un décret convoquant le 19 novembre les électeurs de Valence (Drôme) pour élire un député.

M. Charles Rolland, sénateur de Saôneet-Loire, vient de succomber après de cruel-

M. Rolland était né à Mâcon le 4 novembre 1813, et allait, par conséquent, atteindre sa 63° année. Inscrit au barreau de sa ville natale, il n'a jamais exercé la profession d'avocat, ses penchants l'attirant invinciblement vers le journalisme; en 1843, il écrivit au Bien public de Lamartine. En

1848, il fit partie de la Constituante, et en 1871 le département de Saone-et-Loire l'envoyait à l'Assemblée nationale en tête de la liste. M. Rolland a toujours siégé et voté avec la gauche républicaine, qu'il avait orgamisée et disciplinée. Au Sénat, il représentait les mêmes idées

et défendant les mêmes doctrines.

suprême effork Lo ministère du jeune don Alphonse, qui carait autorances et qui aveit donné des Le Bien public publie la nouvelle suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité:

« Les rapports envoyés par un certain nombre de préfets signalent la présence de nombreux espions. Le général Berthaut a adressé l'ordre formel aux directeurs d'arsenaux, de fonderies et de magasins d'armes de ne laisser visiter ces établissements sous aucun prétexte et sans une autorisation spéciale de la direction du ministère de la guerre. A distantific de la distantifica en grange

Nous avons annoncé avant-hier un fait déplorable: le massacre du consul turc et de sa femme à Tiflis.

D'après les bruits qui courent, la politique serait étrangère à l'événement. L'assassinat a eu lieu nuitamment, dans la maison du consul, ce qui semble indiquer un crime ordinaire de droit commun, dont le vol ou la vengeance a été le mobile.

Il ne ressemble en rien au massacre en plein jour et dans la mosquée des consuls à Salonique. 4. 1939 que no obsesse en successiono

ESPAGNE.

La Politica, de Madrid, croit savoir qu'il entrait dans les desseins des perturbateurs dont la conspiration a été découverte d'attenter contre la vie de la reine Isabelle, qui

Feuilleton de l'Écho Saumurois. To allower bleman at the not known

LA VIE DU MATELOT. reres dans le cale; pois chaqua pril es coil

Il est rare que le départ d'un navire de guerre ne soit point un événement sérieux pour une partie de la population du port d'armement.

Outre les affections qui s'émeuvent et les intérêts qui s'alarment, il y a, parmi les indifférents eux-mêmes, je ne sais quelle curiosité agitée.

Malgre soi on prend part à l'animation de ces bardis marins qui s'embarquent, en chantant, pour affronter le danger sous toutes ses formes; l'ardeur s'éveille à l'aspect de cette courageuse insouclance; l'esprit s'exalte, le cœur s'échauffe; on s associe d'intention aux souhaits d'heureux voyage que leur adressent les parents et les amis.

Hommes, femmes, enfants, tout le monde quitte involontairement son travail pour assister à cette dernière entrevue et pour entendre le dernier hourrah de cette race vaillante.

Que va-t-elle devenir, exposée aux mille embûches de la mer?

Combien y a-t-il de ces hommes, maintenant forts et joyeux, qui doivent revoir le pays?

Dieu seul pourrait le dire.

La vie du marin est une loterie dont les meilleurs numeros sont la fatigue et la souffrance, tous les autres la mort!

Mais aussi quel champ ouvert à l'énergie humaine I que d'obstacles à vaincre, de ressources à créer ! combien d'exercice donné à notre corps et à notre esprit!

L'homme de terre a besoin de chercher les sensations; pour l'homme de mer elles sont partout, elles renaissent à chaque instant et sous toutes les formes; sa vie ressemble à ces flots qui l'emportent, toujours écumeuse, toujours en mouvement.

Ainsi pensait Robert Dupuis, tout en gaguant la cale la Rose, où l'attendait l'embarcation qui devait le transporter à bord du vaisseau le Tonnant.

Robert Dupuis était un jeune pêcheur de la baie d'Audierne qui, à force de voir passer à l'horizon les navires hautuniers (1), avait senti croître en lui l'invincible désir de s'y embarquer et de visiter avec eux les régions du vent.

Au moment où il arriva à la cale la Rose, les derniers matelots prenaient place dans la barque encombrée de volaitles, de légumes et d'ustensiles de

(1) Expression populaire pour indiquer les navires de haut hord, dont les huniers sont plus hauts sur la mer.

A la vue du jeune marin qui arrivait sans hâter le pas, le maître d'équipage Lartigot, qui se trouvait pressé outre mesure sur le banc qu'il occupait, fit entendre une de ces exclamations équivoques en usage, du temps de Vert-Vert, parmi les dragons et les mariniers de la Loire.

-Eh bien, faut-il lui envoyer une remorque? s'écria-t-il en montrant le jeune homme qui descendait la cale tranquillement.

- Est-ce done moi qu'on attend? demanda Robert avec naiveté.

- Vous-même, répliqua un mousse à mine de singe, qui se tenait à cheval sur l'avant du bateau, les deux pieds trainant dans la mer, la poste aux choux (1) ne pouvait partir sans vous emmener. Ohe! vous autres, la main au chapeau! les officiers de service à l'échelle! Place au commandant!

Cetto plaisanterie du mousse connua bord du Tonnant sous le sobriquet maritime de Crieri, fut accueillie par un éclat de rire général.

Robert, rouge et déconcerté, sauta sans répondre dans la barque qui eut bientôt rejoint le vais-

Ce qui frappa d'abord le jeune Breton fut l'immensité de cette machine flottante, dont les navires caboteurs qu'il avait souvent visités ne pouvaient lui donner aucune idée. "D unouton als mais sucumab Tall-math and --

(1) Nom donné au bateau qui transporte les provisions.

Il voulut parcourir le tillac dans toute sa longueur ; mais le maître d'équipage l'arrêta par le

- Où vas-tu? demanda-t-il brusquement. Dupuis montra l'arrière du navire.

- Alors tu es passé officier ? reprit Lartigot.

- Pourquoi cela, dit le jeune homme.

- Parce que, pour avoir droit de prendre l'air de ce côté, il faut porter l'épaulette, lossa.

Robert parut stupéfait Faut l'excuser, maître, fit observer Cricri;

il est vraisemblable que le bourgeois n'a jamais navigue que sur une baille à brai ou dans un pétrin à brioches.

Lartigot ne répondit pas, mais les rides de sa figure parcheminée s'épanovirent; il souriait en dedans, and on intertieve sedan

Lorsqu'il eut le dos tourné, Cricri fit une grimace qui avait la prélention de reproduire sa phy-

- Vieux dur-à-cuire, va, murmura-t-il en guignant le maître d'équipage ; il rit maintenant, mais une fois en mer, gare au filin en trois!

Tu as donc navigué avec lui? demanda Robert.

- Assez pour connaître son paraphe, dit le mousse en faisant le geste de frapper : aussi je n'aime pas à me trouver dans les eaux de maître Chinchillan on to a rule; of on troop of the boar

C'est possible; mais peut-être cette nouvelle n'a-t-elle d'autre but que d'effrayer cette princesse, que les amis de Serrano voudraient bien voir loin de Séville et même

Quoi qu'il en soit, vingt-deux généraux, cent huit personnages politiques, viennent d'être arrêtés en Espagne. Telles sont les nouvelles qui nous arrivent de l'autre côté des Pyrénées et qui donnent aux événements une portée bien plus grave que celle que l'on presentait au premier moment.

Est-ce le commencement, est-ce la fin et

le triomphe de la répression?

Hélas! dans les gouvernements révolutionnaires, les conspirations appellent les conspirations, et les victoires de la force et de la ruse appellent les revendications de la force et de la ruse. Un complot vient rarement seul, et il sussit que l'un d'eux ait été déjoué pour que les partis cherchent à en fomenter de nouveaux.

L'échec de celui qui vient d'être étouffé la veille du jour où il devait éclater ne peut d'ailleurs qu'augmenter les espérances des libéraux. Un pays où l'on trouve vingt-deux généraux pour seconder les efforts du radicalisme et du socialisme peut être considéré comme la terre promise de la Révolution, et ni le radicalisme ni le socialisme n'abandonneront la partie avant d'avoir tenté un suprême effort.

Le ministère du jeune don Alphonse, qui faisait tant d'avances et qui avait donné des gages si nombreux au libéralisme, devrait être bien amèrement désillusionné. Il devrait comprendre l'inanité de ses tentatives pour se concilier les sympathies d'hommes dont rien ne peut rassasier les convoitises ni satisfaire les ambitions, s'il n'était pas condamné par le vice de son origine à marcher dans la voie fatale qui conduit tous les usur-

pateurs aux abîmes. Pendant que M. Ruiz Zorilla amassait l'orage autour du trône du fils de dona Isabelle, le ministre de celui-ci, M. Canovas del Castillo, était occupé à confinuer contre les catholiques cette guerre sourde qu'il n'a pas osé entreprendre ouvertement.

Voici ce que nous lisons dans la Correspondencia de la Manana, journal officieux de Madrid: logică inn ellogi en

« Le gouvernement, en apprenant que l'archevêque de Grenade, et quelques autres personnages marquants parmi les pèlerins qui sont allés à Rome ne s'étaient pas présentés à l'ambassadeur d'Espagne, comme il était de leur devoir, a décidé que, pendant que l'on fait une enquête sur cette omission, l'entrée en Espagne leur sera défendue.

» L'archevêque de Grenade s'est arrêté à Gênes pour attendre les ordres du gouvernement, qui doivent lui être communiqués par l'ambassadeur de Sa Majesté à Rome. »

Une courte explication est nécessaire. M. Coello, ambassadeur à Rome, avait cherché à se fausiler au Vatican avec le pèlerinage national. Il s'était même procuré, à cet effet. un faux billet d'introduction. Il fut mis à la porte comme un simple mortel. C'est pour venger l'amour-propre de M. Coello que M.

Canovas sévit contre un prince de l'Eglise, et, pendant ce temps-là, le radicalisme prépare contre son souverain son œuvre de destruction.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE DE TROUPES.

Un détachement du 32° d'infanterie, comprenant 14 officiers, 161 sous-officiers et soldats, allant d'Angers au camp du Ruchard, arrivera et couchera à Saumur demain dimanche.

Il sera logé au Petit-Puy, à Beaulieu et sur les Châteaux.

Par arrêtés du ministre des finances en date du 17 octobre 1876, ont été nommés :

M. Le Bienvenu, percepteur de Fontevrault, 3º classe, à la perception de Vihiers, 2º classe.

M. Damville, percepteur de Noyant (Maine-et-Loire), 3º classe, à la perception de Fontevrault, 36 classe.

M. Rousselet, percepteur de Vern (Maineet-Loire, 3º classe, à la perception de Noyant, 3º classe.

M. Pacewiez, percepteur de Vihiers, 2º classe, à la perception de Vern, 3° classe.

Les examens de sin d'année, pour les engages volontaires d'un an, commenceront lundi prochain. L'autorité militaire est décidée à se montrer très-sévère dans les épreuves finales.

Les gîtes d'étape. — On vient de mettre à l'élude, au ministère de la guerre, l'importante question des gîtes d'étape. Il s'agit nonseulement de choisir des villes ou des bourgs situés à des distances à peu près égales et séparés à mi-chemin par une bonne grand'halte, mais encore de les choisir de telle sorte qu'ils puissent fournir à la cavalerie ou à l'infanterie, selon le cas, un abri ou des approvisionnements suffisants, ce qui n'arrive pas toujours.

Les nouvelles étapes auront de 30 à 35 kilomètres au plus pour l'infanterie, et de 40 à 45 kilomètres pour la cavalerie.

Quant au logement, on réunirait le plus possible les hommes dans les casernes de passage, au lieu de les disperser au gré des billets de logement à l'un ou l'autre bout de la ville. Dans ce cas, l'allocation ornaire pour l'étape serait supprimée, et les fourriers d'avant-garde prépareraient aussi bien la réception des soldats que celle des

Le dépôt du 77° de ligne, en garnison à Angers, recevra cette année 60 conditionnels d'un an du département de la Seine.

Les examens de la licence ès-sciences commenceront, devant la Faculté de Poitiers, le mercredi 45 novembre prochain, et ceux de la licence ès-lettres le lundi 27 du même

Beaufort. - Le maire de cette ville prévient qu'à l'occasion de la fête de la Toussaint, le prochain marché aura lieu le mardi 34 octobre, et la foire de novembre le mercredi 8 du même mois:

M. le préset de la Vienne a pris l'arrêté suivant pour empêcher l'invasion et la propagation du phylloxera dans le département de la Vienne:

a Art. 1er. - L'introduction et le transit dans le département de la Vienne, quel que soit le mode de transport, de cépages ou plants de vigne provenant soit des autres départements, soit de l'étranger, sont interdits d'une manière absolue.

» Art. 2. — Les cépages ou plants introduits ou transportés en contravention de l'article précédent seront saisis et mis sous séquestre, jusqu'à la décision des tribunaux, sans que ces objets puissent être déposés dans les champs, dans les jardins ou sur la voie publique.

» Art. 3. — L'interdiction prononcée par l'art. 4er ne s'applique pas aux cépages et sarments provenant du département de la Vienne, mais cette provenance devra être justifiée à toute réquisition des agents de l'autorité.

Art. 4. — Les contraventions seront constatées et les contrevenants poursuivis conformément aux lois. »

A partir du 1er janvier 1877, les instituteurs de 4º classe, c'est-à-dire ceux qui comptent moins de cinq années de services, comme titulaires, recevront au minimum un traitement de 900 fr.; les instituteurs de 3° classe, c'est-à dire ceux qui ont plus de cinq ans et moins de dix ans de services, recevront 4,000 fr. au minimum; les institutrices de 3º classe, c'est-à-dire celles qui sont titulaires depuis moins de cinq ans, recevront 700 fr.; les adjoints chargés d'une école de hameau, 800 fr.; les adjoints attachés à l'école municipale, 700 fr.; les adjointes chargées d'une école de hameau, 650 fr.; les adjointes attachées à l'école principale, 600 fr.

Pour ces sept catégories, la loi du 10 juillet 1875 recevra donc, l'an prochain, son entière application en ce qui concerne le minimum des traitements.

Quant aux instituteurs de 1re et 2º classes, il leur sera assuré un traitement d'au moins 1,000 fr.

Les institutrices de 1re et 2e classes auront droit à 700 fr. au minimum.

LA TAXE SUR LES CHIENS.

C'est dans la période du 15 octobre au 45 janvier que les possesseurs de chiens ont à faire à la mairie la déclaration des animaux qu'ils possèdent.

La taxe sur les chiens n'est pas une nouveauté. Malgré une vive opposition, malgré les nombreuses plaisanteries qui l'ont accueillie à son début, elle est tout à fait entrée dans nos mœurs. De ce qu'un caniche paie une cote personnelle plus élevée que son propriétaire, on n'en conclut plus, avec

de mauvais plaisants, que la loi met le chien de mauvais plaisants, que la loi met le chien au-dessus de l'homme, et que c'est lui qui devrait être électeur et éligible. On ne chame plus le même refrain qui, en 4848, avait lué

Nous sommes des chiens. Et nous d'venons des eiloyens l

is l'em

hain, u

oprésel peil à c peil à c peier peier

let ex

n égal magina fuzmar

ment ga

10 ama

ennuye beroiqu

es che

, De

compte lear avis

Etude

LA

Notre-D celles d my-Ril

geau. Bile

de mait

el de fe clos de environ de vigr

elc.; l

laire à Moulins 2º A mur.

Er

le di

1. [

nune
3° H
nune
Le t
de Mi

Mrant

Pou cards S'ac

Et du reste, il faut reconnaître que, si les chiens votaient, ils feraient peut-être des choix plus intelligents que certains électeurs

Linfin, pour que les chiens ne votent pas, on doit payer pour eux. Maigré une pratique et un ans, il y a des gens qui on doit payer pour eux. maigre une pratique de vingt et un ans, il y a des gens qui na veulent pas accepter cet impôt et qui par tous les moyens possibles, cherchent à s'y

Je cacherai mon chien, disentils, Le percepteur ne viendra pas voir chez moi. Non, en effet, le contrôleur chargé d'éla. Non, en ener, is blir les bases de la taxe n'ira pas aboyer le soir sous les fenètres, afin de savoir s'il y a chiana dans la maison. Mais quel

des chiens dans la maison. Mais, quelque petit que soit le toutou, on ne peut éternelle. ment le dissimuler. Il y a des voisins, des jaloux, des envieux qui peuvent vous de noncer, et alors, en avant la triple lave, si vous n'avez pas d'Azor depuis plus d'un an, — la quintuple taxe, si on établit que c'est la seconde année que vous frustrez ainsi la

Il n'est pas plus habile de chercher à trom. per sur la nature du contribuable et de dé. clarer comme chien de garde un havenais, sous prétexte qu'il aboie quand on gratle à votre porte. La loi est precise encere sur ce point, et nous connaissens un disciple de saint Hubert qui a payé cher une plaisanterie de ce genre. Possedant une meute superbe, if l'avait fail inscrire tout entière au nom de son garde chasse, en la désignant sous le titre de « chiens de garde. » Ce calembourg lui a coûté quatre cents et quelques francs.

Donc, déclarez loyalement vos chiens, lis seront si contents de pouvoir, le cas échéent, prouver qu'ils ne sont pas des vagabonds et qu'ils ont leurs papiers!

On sait la mauvaise habitude qu'ont cer. tains écoliers de sucer l'encre de leur plume. Un fait arrivé à Lille, vendredi dernier, prouve tout le danger d'une pareille pratique. Un enfant de onze ans est rentre ce jour-là chez ses parents, rue des Pyramides, en proie, disait-il, à de violentes coliques, qui allèrent en augmentant jusqu'à nécessiter l'intervention d'un médecin. Celvi-ci reconnut aussitôt les symptômes d'un empoisonnement par les sels de cuivre, et, en effet, il put constater, dans les matières rendues par le jeune malade, la présence d'une notable quantité de sulfate (couperose), matière qui sert à confectionner la plupart des encres communes. Un traitement energique mit le malade hors de danger, toutefois après deux jours de souffrances.

On lit dans l'Avenir de Blois :

« Un de nos compatriotes, M. Coypel, fils de l'ancien contrôleur des contributions di-

Tout à l'heure tu le nommais Lartigot.
Par la raison qu'il porte, en ville, le nom de

son père; mais comme il a autrefois acheté à Astrakhan six peaux de matou qu'il a apportées à sa fille pour du chinchilla, on lui accorde à bord le nom de cette précieuse fourrure. Seulement, faut pas le lui rappeler quand il a mal aux nerfs, vu qu'il vous répond avec la garcette.

La yole du commandant venait d'arriver.

Les ordres d'appareillage furent aussitôt donnés; on largua les voiles, et le navire, fendant doucement les vagues, cingla vers le goulet, dont les promontoires étincelaient au soleil couchant.

Grâce à l'ordre établi dans les vaisseaux de guerre, chaque matelot du Tonnant connaissait dejà sa place et ses fonctions.

Le rôle de combat avait servi de base pour distribuer les hommes en différentes escouades : les plus amarines et les plus lestes avaient été destines au service des hunes comme gabiers; les plus adroits, à celui des canons qui armaient les batteries; d'autres étaient préposés aux cales ou à la timonnerie, c'est à dire à la direction du gouvernail; tous n'en concouraient pas moins à la manœuvre générale.

L'équipage entier était partagé en deux sections, celle des tribordais et celle des babordais; chacune veillait sur le pont pendant six heures, c'est-à-dire pendant le quart de la journée et de la nuit.

Robert se trouva parmi les tribordais avec Cricri, qui se réjouit ironiquement d'être en compagnie du Commandant.

Tous les matelots avaient été employés à l'appareillage; mais lorsque le navire se trouva hors du goulet, les babordais prirent, à six heures du soir, le premier quart, pendant lequel l'autre moitié de l'équipage gagna ses hamacs

Robert s'y endormit bientôt, bercé par le roulis de la mer; mais au plus fort de son sommeil il fut réveillé en sursaut par le mousse qui l'appelait en le secouant.

- Allons, Commandant! criait le jeune garçon à figure de singe, il est minuit; le quart des tribordais commence. Laissez vos rêves sous votre traversin avec votre bonnet de nuit, et venez prendre

Dupuis se leva, à demi endormi, pour gagner le

Une pluie fine et glacée tombait à petit bruit ; le ciel était sans étoiles, et l'on n'apercevait que l'écume des vagues bouillounant derrière le sillage du

Les seules voix qui se fissent entendre étaient celles des hommes de vigie placés sur le gaillard d'arrière, et qui criaient de loin en loin :

- Rien de nouveau au bossoir.

- Que disent-ils? demanda Robert encore mal eveille gange au batenu que transporte les pabliave.

- Ils nous disent : Dormez en repos, bonsoir! répliqua Cricri; le marin français est éminemment poli avec ses collègues.

Cependant la bruine, toujours plus épaisse, eut bientôt traversé les vêtements du jeune matelot, qui s'efforçait de se réchauffer en parcourant le pont à grands pas; mais, quoi qu'il pût faire, le froid envahissait de plus en plus ses membres

Enfin le quart du matin arriva, et les babordais reparurent.

Robert descendit pour se réchausser au lit; mais il trouva une partie de l'équipage occupée à détendre et rouler les hamacs.

- On ne dort donc plus? demanda-t-il au mousse.

- Dormir ! répéta celui-ci; ah bien, oui ! vous avez eu vos six heures, c'est la ration. Nous allons commencer le branle-bas du matin, lavage du pont et autres soins de propreté destinés à nous préserver des engelures. J'engage seulement le commandant à mettre plus de voiles à sa bonne volonté, s'il ne veut pas être retranché de vin.

A l'heure du déjeuner, Dupuis fut commandé de corvée pour se rendre à la cambuse avec le bidon à eau-de-vie, autour duquel flottaient les boujarons (1).

(1) Petite mesure, seizième d'un litre.

Lorsqu'il revint, les six hommes qui formaient avec lui ce qu'on appelle un plat, l'attendaient assis sur le pont.

Devant eux fumait la gamelle remplie d'un calé noir et bouillant.

Cricri, attaché au plat comme servant, achevait de piler dans le gamelot la ration de biscuit qu'il versa dans le café; puis chacun prit sa cuiller d'étain, et se mit à manger par ordre et sans se presser.

Pendant ce temps, les maîtres déjeunaient également ensemble.

Quant aux aspirants et aux officiers, ils avalent leurs carrés où ils ne mangeaient que plus tard. Le commandant se faisait servir seul dans son logement, place à l'arrière du vaisseau.

Le repas achevé, on battit la breloque pour annoncer le frottage au sable de l'entrepont, le foutbissage des fers, des cuivres, des garde-corps des panneaux, et des cabillots ou chevilles de fer deslinées à arrêter les cordes.

(La suite au prochain numéro.) nosaponlants, took to aconde quiti one with the devening exposed our mills era

et clerc de notaire à Blois, vient de reles et cierc de 100,000 fr. au tirage d'avril rener le 101 de 1871 de la ville de Paris. possesseur du numéro gagnant possesseur de numéro gagnant peureux possonations primées et a été pair que deux obligations primées et a été reil que seulement de l'heureuse chance etait échue. Décidément la fortune loi ciat la fortune se montre pas avare pour les riverains de Loire. »

Théâtre de Saumur.

Nous avons annoncé, pour lundi pro-Nous aronne représentation composée de Ma-Gaverlet et du Meurtrier de Théodore. la première de ces pièces a été jouée avec premiers, samedi et mardi dernier. depuis son apparition au Vaudele le révrier de cette année, Madame de province. et à chaque de province, et à chaque nouvelle presentation le public fait le meilleur aca l'este belle œuvre, bien que M. Emile gier y soutienne une cause détestable, gedu divorce. Ce qui semble certain, c'est tant par ce côté original que par le ta-

le l'éminent académicien, Madame Ca-Mexcite une vive curiosité. Jeudi a eu lieu à Poitiers la première releulion de cette comédie; à ce propos, Journal de la Vienne publie les lignes suialles sur les divers ouvrages de l'auteur de Nadame Caverlet :

H. Emile Augier a touché à tout avec bonheur; sur des sujels divers son ingination s'est tour à tour exercée. Comme man, il n'a jamais connu d'obstacle. bules les barrières sont tombées devant son primesautier, original, essentiellegaulois. En outre, M. Emile Augier est amant passionné de l'actualité et qui a nis pour devise l'aphorisme de Voltaire: los les genres sont bons, hors le genre Ba Gabrielle, glorifiant en vers broques la cuisine, le code graisseux, et s chemises auxquelles ne manque pas un bouton, a obtenu le prix de vertu.

, Dans Philiberte, il a coiffé sa muse de

la perruque poudrée à frimas et fait voltiger sur ses joues vermeilles les mouches assassines. Il a noté les variations du Joueur de flute, respiré les parfums de l'Attique avec la Cigue, et traité les hautes questions sociales et politiques soit dans le Gendre de M. Poirier, en s'occupant de l'antagonisme entre la bourgeoisie active et intelligente et la noblesse stationnaire et n'aimant que le passé, soit en mettant en scène le pamphlet et la satire dans le Fils de Giboyer, les Effrontes et dans la Contagion, où il flétrit les fortunes édifiées par l'agiotage et non par

» Dans Madame Caverlet, qui a obtenu un si grand et si légitime succès à Paris, l'hiver dernier, et partout où elle a été jouée, M. Augier soutient la thèse du divorce et conclut, par la bouche de ses personnages, à son rétablissement.....

» M. Augier, jaloux de la notoriété académique de son nom, s'est maintenu dans son nouvel ouvrage au niveau auquel sa noblesse littéraire l'oblige. Le dialogue a la distinction habituelle à son style; les situations y sont habilement préparées, exposées et dénouées. En un mot, c'est un drame vigoureux, solidement charpenté, plein de fougue et de franchise, et qui justifie en tous points son immense et retentissant succès. »

Faits divers.

Lorsque l'on tombe à la loterie sur le numéro gagnant, d'ordinaire on se frotte les mains: ce n'est point cependant le cas du pauvre homme qui a eu l'heureuse veine de voir sortir son nom de l'urne à Lyon.

Godard, qui allait s'élever dans les airs avec son ballon l'Espace, avait fait tirer une tombola, et le vainqueur avail - jugez de sa veine — le droit de monter avec lui dans la nacelle.

Un enfant tire du chapeau le numéro 12,276, mais le porteur de ce numéro est introuvable. Après un quart d'heure, on le découvre, s'esquivant prudemment. C'est un brave paysan. Les gardiens de la paix l'amènent dans la première enceinte; il est plus mort que vif. Godard attend.

Au pied de la nacelle, l'heureux gagnant se laisse choir, en poussant, d'une voix desespérée, le cri : « Mais je ne veux pas partir! je ne veux pas partir! »

Alors une foule d'amateurs lyonnais se pressent autour de lui, c'est à qui lui arrachera son billet; ils offrent cent cinquante, deux cents, trois cents francs, cinq cents

Le brave paysan, tout ahuri, échange, sans y rien comprendre, son numéro, dont il faisait si peu de cas tout à l'heure, contre un beau rouleau de 500 francs en or, que lui remit un jeune avocat de Lyon, M. De-

Dernières Nouvelles.

Les Droits de l'Homme étaient traduits hier devant la 10° chambre du tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'attaques contre l'armée. Le gérant ayant fait défaut, le tribunal a prononcé contre lui une condamnation de deux ans de prison et 4,000 fr. d'amende.

Le général Ignatieff a eu une première entrevue avec le sultan, laquelle n'a été qu'une réception officielle, et il n'a pas été question des affaires en litige.

Le général Ignatieff, présentant ses lettres de créance au sultan, a dit que le czar, ne dissimulant pas ses sympathies pour tes Slaves de la Turquie, souhaite que les difficultés soient aplanies, afin que le sultan améliore le sort de ses sujets.

Le sultan a répondu qu'il déplore les événements empêchant les réformes, mais qu'il compte sur la Providence pour une nouvelle ère de paix, lui permettant de faire le bonheur de ses sujets ; il espère que le czar lui facilitera cette tache.

La discussion politique ne sera abordée qu'aujourd'hui samedi.

Hendaye, 27 octobre.

Divers personnages compromis dans la conspiration espagnole ont réussi à passer

On assure qu'un soulèvement de la marine à Cadix et au Ferrol devait coïncider avec le mouvement militaire. De nouvelles arrestations ont été ordonnées.

On télégraphie le 26 de Pesth à la Gazette

Les étudiants de Pesth se sont réunis hier soir en grand nombre dans plusieurs rues et ont fait, à l'occasion de l'interdiction de la promenade aux flambeaux par la police, des démonstrations s'adressant en particulier au député Jokaï, qui a engagé les étudiants à rester calmes.

» La police est intervenue ; elle a barré les rues où se trouvent les consulats de Turquie et de Russie et dispersé les attroupements. A onze heures du soir, la tranquillité était rétablie, sans qu'aucun incident regrettable se fût produit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 27 octobre 1876.

Les recettes achètent 57,240 fr. de 5 0/0 et 13,000 de 3 0/0. L'épargne continue d'acheter nos rentes. Les dispositions sont meilleures sur toutes les places étrangères qui envoient des cours en hausse. Les consolidés anglais sont affichés à 95 5/16 et 95 7/16, soit 3/16 de hausse. Le 5 0/0 ouvre à 104.70 et cloure à 104.95, le 3 0/0 à 68.95, et finit à 69.05. Les établissements de crédit et les chemins de fer ne profitent pas du mouvement de hausse de nos rentes, ils restent stationnaires dans les cours d'hier. Par contre, les fonds d'Etat étrangers sont recherchés et finissent en hausse. L'Italien monte de 69.55 à 70.10. Le Turc de 11.20 à 11.50. L'Egyptienne 1873 de 203.75 à 207.50. Grande fermeté en clôture sur toutes les valeurs. - ERIAC.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Iribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE BEAUMONT.

ali-

es-

en-

il

ent

n

les créanciers de la faillite du sieur aumont, pépiniériste à Doué, sont milés à se présenter, le mardi 7 no-mbre 1876, à midi, en la chambre conseil du tribunal de commerce & Saumur, à l'effet de recevoir le omple définitif du syndic et donner kur avis sur l'excusabilité du failli. Le greffier, L. BONNEAU.

Rinde de Me MEHOUAS, notaire à Saumur.

AVENDRE

A L'ANIABLE, En totalité ou par parties,

LA PROPRIETE DE GAMACHE

Siluëe à Cix, commune du Puy-More Dame, et, par extension, dans lles de Saint-Macaire et du vaudei-My Rillé, appartenant à M. Bailler-

Elle se compose d'une belle maison il de fermiers, caves, pressoir, deux elos de vigne, contenant ensemble thiron 5 hectares; autres morceaux de vigne, terres labourables, prés, elc.; le tout d'une contenance totale denviron 21 hectares.

S'adresser: 1º A M. COULON-LECOUFE, propriélaire à Saumur, rue de la Butte-des-

2º A M. MEHOUAS, notaire à Sau-

Etudes de Me MÉHOUAS et de Me ROBINEAU, notaires à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En la Mairie de Courchamps, le dimanche 29 octobre 1876,

à midi. 1 Deux parcelles de terre et vigne. commune de Courchamps; 2 Quatre parcelles de vigne, com-

none de Cizay; 3. Et six parcelles de bois, com-

Le tout dépendant de la succession de Mue Adélaîde Fournier, en son ivant propriétaire à Courchamps.
Pour plus de détails, voir les pla-

cards affiches. S'adresser, pour tous renseigne-ments, à M° Ménouas, notaire, dépo-staire du cahier des charges. (483) slaire du cahier des charges.

Rtude de M. MEHOUAS, notaire à Saumur.

> A VENDRE A L'AMIABLE,

4°nt LA BELLE PROPRIETE

DE LABRARDAYE

Située à un kilomètre de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Longué, en un seul tenant, et, par extension, commune de Saint-Lambert-des-Levées, composée de:

1° Une maison de maître avec servitudes, jardin, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ;

2° La ferme de Labrardaye, composée de bâtiments d'babitation et d'exploitation, cour, jardins, terres, pres et bois taillis;

Le tout d'une contenance de 30 hectares 59 ares 29 centiares. 2ent Et deux belles pièces de terre,

atlenant à la propriété, nommées : l'Ouche de la Gagnerie-ded'une contenance de 6 hectares 81 ares 70 centiares. S'adresser, pour traiter et pour visi-

ter, à Labrardaye, ou à M. Menouas, notaire.

Etude de Mº ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE En totalité ou en détail. LA JOLIE PROPRIÉTÉ

Commune de Bagneux,

Comprenant: Maison d'habitation et d'exploitation, caves, pressoir, jardins et vi-gnes; le tout contenant environ 3

Toutes facilités de paiement. S'adresser à M' ROBINEAU, notaire à Saumur. (473)

Etude de Me LE BLAYE, notaire à Saumur.

AVENDRE

Par lots, au gré des acquéreurs, TERRAINS

Ayant une façade de 84 mètres sur l'avenue de la gare de la Vendée, de 30 mètres sur la rue de Nantilly, joignant d'autre côté la rue du Mou-

ton. S'adresser audit notaire.

Etude de M. VERNEAU, notaire à Vernoil-le-Fourrier.

AVENDRE

A L'ADJUDICATION,

Par le ministère dudit M. VERNEAU, en la salle de la justice de paix (mairie de Longué),

Le dimanche 19 novembre prochain (1876), à midi,

LES IMMEUBLES

Ci-après, tous situés ville et commune de Longué.

1er LOT.

Jolie maison d'habitation, entre cour et jardin, avec remises, écuries et autres servitudes, joignant d'un côté la rue, en face la place de la nouvelle église , d'autre côlé la rivière du Lathan.

2º LOT. Une parcelle de terre, pré et jardin ; dans le jardin, un excellent bassin; joiguant la rivière du Lathan au midi contenant 24 ares 29 centiares.

3º LOT. Un pré, dit le Pré-des-Pommiers, contenant 48 ares 38 centiares.

4º LOT.

L'ancienne usine à féculerie, aujourd'hui minoterie de Tenais, pourvue d'une roue hydraulique, trois paires de meules, machine à vapeur, presse hy-draulique et tout le matériel de l'ancienne féculerie, pressoir mécanique, pièce d'eau, jardin, pré et turcie.

5e LOT. Une portion de turcie, longeant le Lathan, depuis le pont de Tenais jusqu'au pont de la Planche-Marteau.

6º LOT. Maison et dépendances, cour et jar-din, au vieux bourg de Longué, con-

7. LOT.

Closerie de Mi-Voie ou de la Cailletrie, route de Saint-Martin, exploitée par les époux Delaporte, contenant 5 hectares 7 ares.

8º LOT.

Pré, dans la prairie des Merveilles, contenant 46 ares.

S'adresser, pour tous renseignements: A Mº VERNEAU, dépositaire du cahier des charges et des titres de pro-

A M. CASTILLE, propriétaire à Vivy; A Me Senie, notaire à Longué. On pourra traiter de gré à gré avant (550) l'adjudication.

Etude de M. CHICOTEAU, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

A VENDRE

TA TREETER NAME OF DES FORGES

Située près le bourg de Cléré (Indre-et-Loire).

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, terres labourables, prés, pâtures, friches, bruyères et excellents taillis, d'une contenance de 60 hectares environ.

On pourrait adjoindre à cette ferme environ 300 hectares de terres y attenant, comprenant plusieurs corps de ferme et petite maison d'ha-

Très - belle chasse au centre de vastes propriétés, et joignant les terres de Champchevrier et Cremille.

S'adresser, pour tous renseigne-ments et traiter, à Mo Jules CHICOTEAU,

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON AVEC PETIT JARDIN

Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYRT, même rue,

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, nº 12, Occupée autrefois par M. Ferbu,

S'adresser à M. FRBBU père.

A LOUER Pour la Toussaint 1876. UN JARDIN

Situé au Gros-Caillou, commune de Saint-Lambert.

Ce jardin, bien affruité et planté de rangées de vigne, contient 38 ares 50 centiares: games and analysis

Belle luzerne. S'adresser à M. Chevallier-Mil-SONNEAU, 62, rue de la Croix-Verte.

La chasse est interdite sur les propriétés de M. CHARBONNEAU, situées communes de Verrye et de Chenehulte-les-Tuffeaux.

JULES BOYER

POMPIER-PLOMBIER Successeur de Mme veuve Brindeau-Baudry,

A l'honneur de prévenir sa nom-breuse clientèle qu'il fera tout ce qui concerne la pompe, la plomberie et la couverture en zinc et en plomb.

COURS ANGLAIS

Miss SMITH, professeur d'anglais depuis longues années déjà, informe les familles qu'elle donnera des leçons particulières de langue anglaise aux personnes qui voudront lui accorder leur confiance.

S'adresser à l'Orphelinat Saint-

SERVICE D'ONNIBUS Pour les gares d'Orléans et de la Vendée,

et les environs de Saumur.

RAYNAUT ENTREPRENEUR Rue du Portail-Louis, 42.

On peut également se faire inscrire HOTEL D'ANJOU.

Prix, pour les gares, avec 30 kil. de bagages, 50 c. pour service de jour et

Prix débattus pour l'extérieur.

BAINS RIVAUD SAUMUR.

On demande un ménage, pour les bains, rue du Marché-Noir.

RIBLUANT

Rue de l'Hôtel - de - Ville, 17, à Saumur.

COFFRES-FORTS TOUT EN FER Incombustibles

HAFFNER, PIERRE

20 Médailles d'honneur. 10, 12 et 14, Passage Jouffroy, PARIS.

Envoi franco de dessins et prixcourants.

Dépôt chez M. MEGRET-GIRARD, quincaillier à Saumur.

To per rudue positive a friends et lan voltiges a introdivable. Après no quant dimension le la discussion politique ne sera abordice de la personal de la manera de la landave, 27 octobres de la landave de

DE NOUVEAUTÉS

A LA

| Sop Burnero, dollar | Soir |

rine à Cadix et au Ferrol devait coincider avec le mouvement militaire. De nouvelles

On télégraphie le 20 de Pesth à la Gazette

Les plus vastes de SAUMUR, place Saint-Pierre

Nouveautés pour Robes - Lainages unis - Etoffes noires pure laine

Ces rayons sont assortis dans toutes les nuances et dans tous les tissus connus.

Chales tapis longs et carrés - Chales anglais, Chales noirs

compte sur la Providence pour astand de astant de astar nutre sur toutes les vale

Soieries noires et fantaisie

Les opérations de notre comptoir de soieries ayant été traitées avant la hausse, nous vendons cet article dans des conditions extraordinaires de bon marché.

Confections pour Dames

Tout ce qui s'est produit de nouveau en confections s'y trouve rémi

Waterproofs en tous genres

DRAPERIES, FLANELLES SANTE, MOLLETONS, COUVERTURES, COUVER-PIEDS

noments ompéébant les réformes, mais qu'il

TOILES DE FIL, de toutes les fabriques et en toutes largeurs.

MAGASIN SPÉCIAL

DE

VÊTEMENTS CONFECTIONNES

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

Les agrandissements que nous venons de faire nous permettent d'avoir un choix bien plus considérable en vêtements tout faits; chaque année nous apportons un plus grand soin à la confection de cet article, et nous pouvons dire aujourd'hui que tous nos vêtements, même les plus bas prix, sont aussi bien coupés et aussi bien cousus que chez les meilleurs tailleurs.

Notre rayon de VÉTEMENTS D'ENFANTS est cette année mieux assorti que jamais.

COSTUMES drap Elbeuf pointillé, paletot, pantalon, gilet, les trois pièces

PANTALONS drap, depuis

VÊTEMENTS HIVER, très-chauds et très-belle qualité,

39 fr. » » 5 95

1. Prinning ...

PARDESSUS drap Sédan, tout ce qui se fait de plus beau, article de 120 fr. chez tous les tailleurs.

Spécialité d'Uniformes, Saint-Louis, Collèges et Pensions.

COMPTOIR SPECIAL DE CHAPELERIE

Casquettes soie et drap en tous genres.

CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, CRAVATES ET FOULARDS.

Pour garnitures de Robes, de Vêtements et pour Ameublements.

MHIGH A

Gilets de laine, Gilets de coton et Gilets de chasse Au-dessous du cours.

thirty la zwinesh she on

Parapluies, 30 010 meilleur marché que dans les spécialités.

Nous avons fait fabriquer pour cet hiver une quantité énorme de cel article; nous le recommandons tout particulièrement à nos clients, cel tains d'avance qu'ils trouveront un réel avantage sur tout ce qui a pu les être offert jusqu'à ce jour.

Pour toutes les occasions, consulter notre catalogue.

Saumur, imprimerie P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE